

## Ajout ou Modification dans l'Enregistrement des Producteurs et Propriétaires de Marques pour les Biens Soumis à la Décision No. 43 de 2016 et ses Amendements

### Description

• En cas d'enregistrement d'une usine conformément à la Décision 43-2016 et ses amendements, l'entreprise autorisée peut faire une demande auprès du Département d'Enregistrement des Usines pour :

- Ajouter des produits
- Ajouter une marque
- Modifier le nom de l'usine

• En cas d'enregistrement d'un propriétaire de marque conformément à la Décision 43-2016 et ses amendements, l'entreprise autorisée peut faire une demande auprès du Département d'Enregistrement des Usines pour demander les ajouts suivants de l'entreprise propriétaire de la marque :

- Ajouter des produits
- Ajouter des centres de distribution
- Ajouter des usines affiliées
- Ajouter une marque
- Modifier le nom de l'entreprise propriétaire de la marque

### Lieu :

- Département d'Enregistrement des Usines au siège de la GOEIC à branche de l'Aéroport

### Conditions pour Obtenir le Service

1. La demande doit être soumise par le représentant légal de l'usine ou par une personne autorisée ou déléguée par l'usine pour effectuer l'ajout. Alternativement, la demande peut être soumise par le représentant légal de l'entreprise propriétaire de la marque ou par une personne autorisée ou déléguée par l'entreprise pour effectuer l'ajout.

2. L'usine ou l'entreprise propriétaire de la marque ne doit pas être interdite ou radiée en raison de l'expiration de l'un des documents suivants :

- Registre industriel
- Certificat de qualité
- Document de propriété de la marque

3. En cas d'ajout de produits à l'usine enregistrée :

- Ces produits doivent être listés dans le registre industriel sur la base duquel la décision d'enregistrement a été prise.
- Ces produits doivent également correspondre à ceux listés dans la déclaration des produits, le certificat de qualité, le registre industriel, et la marque (le cas échéant).

4. En cas d'ajout de produits à l'entreprise propriétaire de la marque enregistrée :

- Ces produits doivent être listés dans la marque enregistrée.
- Ces produits doivent correspondre à ceux listés dans la déclaration des produits et le certificat de qualité.

5. En cas d'ajout d'une marque à une usine :

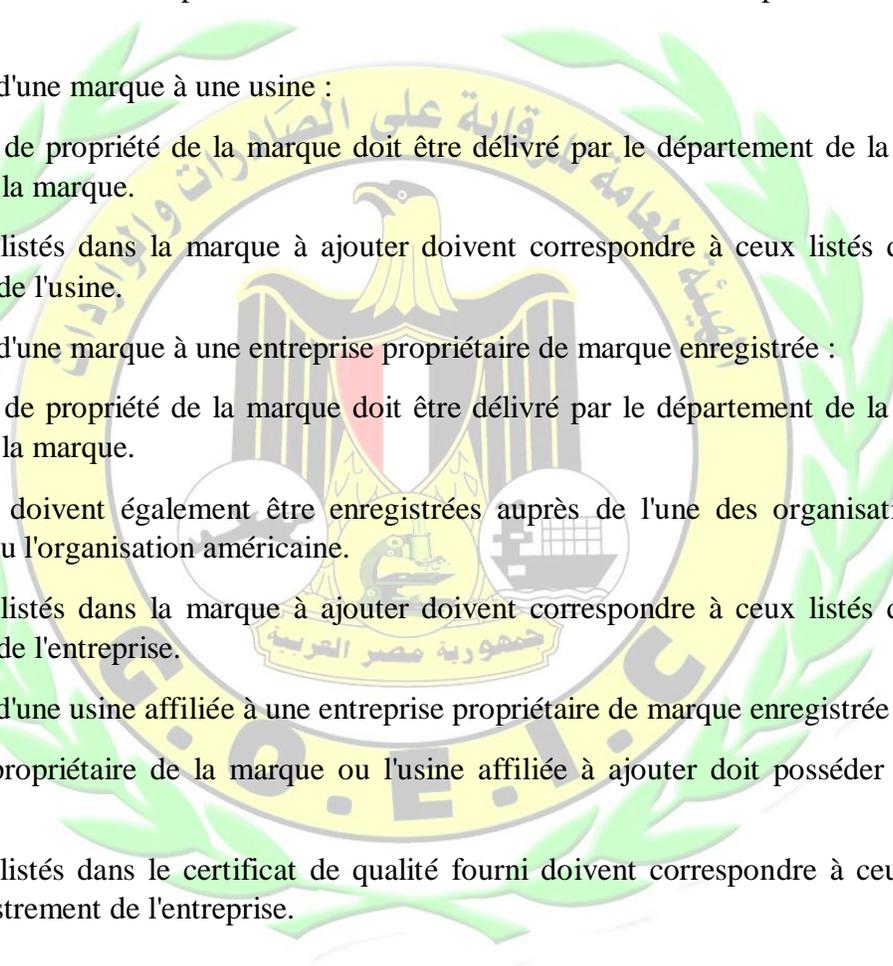
- Le document de propriété de la marque doit être délivré par le département de la marque dans le pays d'origine de la marque.
- Les produits listés dans la marque à ajouter doivent correspondre à ceux listés dans la décision d'enregistrement de l'usine.

6. En cas d'ajout d'une marque à une entreprise propriétaire de marque enregistrée :

- Le document de propriété de la marque doit être délivré par le département de la marque dans le pays d'origine de la marque.
- Les marques doivent également être enregistrées auprès de l'une des organisations suivantes : WIPO, EUIPO, ou l'organisation américaine.
- Les produits listés dans la marque à ajouter doivent correspondre à ceux listés dans la décision d'enregistrement de l'entreprise.

7. En cas d'ajout d'une usine affiliée à une entreprise propriétaire de marque enregistrée :

- L'entreprise propriétaire de la marque ou l'usine affiliée à ajouter doit posséder un certificat de qualité valide.
- Les produits listés dans le certificat de qualité fourni doivent correspondre à ceux listés dans la décision d'enregistrement de l'entreprise.



## **Documents Requis**

- Tous les documents doivent être authentifiés par la Chambre de Commerce ou son équivalent et certifiés par l'ambassade égyptienne dans le pays d'origine, sauf pour le certificat de qualité.
- Tous les documents doivent être accompagnés d'une traduction certifiée par l'un des centres de traduction agréés en arabe et doivent être soumis en format PDF sur un CD.

## **Première Partie : Documents Requis pour Ajouter des Produits à l'Usine Enregistrée**

1. Une lettre adressée à l'Organisation Générale pour le Contrôle des Exportations et des Importations (GOEIC) imprimée sur le papier à en-tête de l'usine, contenant :
  - Les détails de l'usine enregistrée auprès de la GOEIC (nom, adresse, nationalité) avec le numéro de décision émis.
  - Les produits de l'usine à ajouter à la décision d'enregistrement de l'usine, correspondant à ceux listés dans le certificat de qualité et le registre industriel.
  - Une autorisation de l'usine à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus d'ajout de produits auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement de l'usine.
2. Un certificat de qualité indiquant que l'usine à enregistrer applique un système de qualité lié à la qualité du produit, délivré par un organisme reconnu par (ILAC) ou (IAF), listant les produits à ajouter et en anglais.
3. Si les produits à ajouter ne sont pas listés dans le registre industriel sur la base duquel la décision d'enregistrement de l'usine a été prise, un nouveau registre industriel pour l'usine doit être fourni, précisant qu'elle fabrique les produits à ajouter.
4. Modèles de documents à remplir lors de l'ajout :
  - Demande d'enregistrement de l'usine ou de la société et estimation des frais d'enregistrement.

## **Deuxième Partie : Ajouter une Marque à l'Usine Enregistrée**

1. Une lettre adressée au GOEIC imprimée sur le papier à en-tête de l'usine, contenant :
  - Les détails de l'usine enregistrée auprès de la GOEIC (nom, adresse, nationalité) avec le numéro de décision émis.
  - Une liste des marques à ajouter à la décision d'enregistrement (nom et logo).
  - Une autorisation de l'usine à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus d'ajout de marque auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement de l'usine ou le numéro de décision ministérielle ou la décision du président de la GOEIC émise pour l'usine enregistrée.

2. Une copie du document de propriété de la marque délivrée par le département de la marque du pays d'origine de la marque.

3. Si la marque à ajouter n'est pas détenue par l'usine enregistrée auprès de la GOEIC, il faut fournir :

- Une lettre de droits d'exploitation de la marque du propriétaire de la marque à l'usine enregistrée.
- Une autorisation du propriétaire de la marque accordant le droit d'exploiter la marque pour la fabrication et l'exportation à l'usine enregistrée.
- Le certificat original de la marque délivré par l'organisme officiel responsable de l'enregistrement des marques.

4. Modèles de documents à remplir lors de l'ajout :

- Demande d'enregistrement de l'usine ou de la société et estimation des frais d'enregistrement.

### **Troisième Partie : En Cas d'Ajout de Produits à la Société Propriétaire de la Marque Enregistrée**

1. Une lettre adressée à l'Organisation Générale pour le Contrôle des Exportations et des Importations (GOEIC), imprimée sur le papier à en-tête de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC, contenant :

- Les détails de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC (nom, adresse, nationalité) ainsi que le numéro de décision d'enregistrement émis.
- Les produits du propriétaire de la marque correspondant à ceux listés dans le certificat de qualité.
- Une autorisation de la société enregistrée auprès de la GOEIC à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus d'ajout de produits auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement émis à la société propriétaire de la marque.

2. Une copie du certificat de qualité pour la société propriétaire de la marque ou des certificats de qualité pour les usines affiliées, indiquant l'application d'un système de qualité lié à la qualité du produit. Le(s) certificat(s) doivent être délivrés par un organisme reconnu par (ILAC) ou (IAF), listant les produits à ajouter et en anglais.

3. Modèles de documents à remplir lors de l'ajout :

- Demande d'enregistrement de l'usine ou de la société et estimation des frais d'enregistrement.

### **Quatrième Partie : Ajout d'un Centre de Distribution pour la Société Propriétaire de la Marque Enregistrée**

1. Une lettre adressée à la GOEIC, imprimée sur le papier à en-tête de la société propriétaire de la marque, contenant :

- Les détails de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC (nom, adresse, nationalité) ainsi que le numéro de décision d'enregistrement émis.

- Une liste des centres de distribution à ajouter (nom, adresse, nationalité).

- Une autorisation de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus d'ajout de centre de distribution auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement émis à la société propriétaire de la marque.

2. Modèles de documents à remplir lors de l'ajout :

- Demande d'enregistrement de l'usine ou de la société et estimation des frais d'enregistrement.

### **Cinquième Partie : Ajout d'une Usine Affiliée pour la Société Propriétaire de la Marque Enregistrée**

1. Une lettre adressée à la GOEIC, imprimée sur le papier à en-tête de la société propriétaire de la marque, contenant :

- Les détails de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC (nom, adresse, nationalité) ainsi que le numéro de décision d'enregistrement émis.

- Une liste des usines affiliées à ajouter (nom, adresse, nationalité).

- Une autorisation de la société étrangère enregistrée auprès de la GOEIC à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus d'ajout de l'usine affiliée auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement émis à la société étrangère.

2. Un certificat de qualité pour la société propriétaire de la marque ou un certificat de qualité pour chaque usine affiliée à ajouter, indiquant l'application d'un système de qualité lié à la qualité du produit. Le(s) certificat(s) doivent être délivrés par un organisme reconnu par (ILAC) ou (IAF), et en anglais.

3. Modèles de documents à remplir lors de l'ajout :

- Demande d'enregistrement de l'usine ou de la société et estimation des frais d'enregistrement.

### **Sixième Partie : Ajout d'une Marque à une Société Propriétaire de Marque Enregistrée**

1. Une lettre adressée à l'Organisation Générale pour le Contrôle des Exportations et des Importations (GOEIC), imprimée sur le papier à en-tête de la société propriétaire de la marque, contenant :

- Les détails de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC (nom, adresse, nationalité) ainsi que le numéro de décision d'enregistrement émis.

- Une liste des marques à ajouter (nom/logo).

- Une autorisation de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus d'ajout de marque auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement émis à la société propriétaire de la marque.

2. Une copie du document de propriété de la marque provenant du département des marques du pays d'origine, assurant que les marques sont enregistrées auprès de l'une des organisations suivantes : WIPO, EUIPO ou American.

3. Si la marque à ajouter n'est pas détenue par la société enregistrée auprès de la GOEIC, il faut fournir :

- Une lettre accordant le droit d'utiliser la marque du propriétaire de la marque à la société à enregistrer.

- Une autorisation du propriétaire de la marque pour l'utilisation de la marque dans la fabrication et l'exportation par la société à enregistrer.

- Le certificat original de la marque (pour la société propriétaire de la marque) délivré par la GOEIC officielle responsable de l'enregistrement des marques.

4. Un certificat de qualité pour la société propriétaire de la marque ou des certificats de qualité pour les usines affiliées, indiquant l'application d'un système de qualité lié à la qualité du produit. Le(s) certificat(s) doivent être délivrés par un organisme reconnu (ILAC ou IAF) et en anglais.

5. Modèles de documents à remplir lors de l'enregistrement :

- Demande d'enregistrement de l'usine ou de la société et estimation des frais d'enregistrement.

### **Septième Partie : Modification du Nom d'une Société Propriétaire d'une Marque Enregistrée**

1. Une copie du registre commercial montrant le nom de la société avant et après la modification, authentifiée par la Chambre de Commerce et l'ambassade d'Égypte.

2. Une lettre adressée au GOEIC, imprimée sur le papier à en-tête de la société propriétaire de la marque, contenant :

- Les détails de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC (nom après modification, adresse, nationalité).

- Une déclaration indiquant que le nom de la société propriétaire de la marque (nom) avec le numéro de décision d'enregistrement (numéro) pour l'année (année) a été modifié de (ancien nom) à (nouveau nom).

- Une autorisation de la société propriétaire de la marque enregistrée auprès de la GOEIC à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus de modification auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement émis à la société propriétaire de la marque.

3. Si la société possède la marque, fournir :

- Une copie du document de propriété de la marque reflétant le changement de nom de la société, provenant du département des marques du pays d'origine, garantissant que les marques sont enregistrées auprès de l'une des organisations suivantes : WIPO, EUIPO ou américaine.

4. Une copie du certificat de qualité pour la société propriétaire de la marque après le changement de nom, indiquant l'application d'un système de qualité lié à la qualité du produit. Le certificat doit être délivré par un organisme reconnu (ILAC ou IAF) et en anglais.

5. Modèles de documents à remplir lors de l'enregistrement :

- Demande d'enregistrement de l'usine ou de la société et estimation des frais d'enregistrement.

### **Huitième Partie : Modification du Nom de l'Usine Enregistrée**

1. Une copie du registre industriel montrant le nom de l'usine avant et après la modification, authentifiée par la Chambre de Commerce et l'ambassade d'Égypte.

2. Une lettre adressée au GOEIC, imprimée sur le papier à en-tête de l'usine, contenant :

- Les détails de l'usine enregistrée auprès de la GOEIC (nom après modification, adresse, nationalité).

- Une déclaration indiquant que le nom de l'usine (nom) avec le numéro de décision d'enregistrement (numéro) pour l'année (année) a été modifié de (ancien nom) à (nouveau nom).

- Une autorisation de l'usine enregistrée auprès de la GOEIC à la société ou aux personnes autorisées pour réaliser le processus de modification auprès du GOEIC conformément aux décisions 43 et 44, incluant le numéro de décision d'enregistrement émis à l'usine.

3. Si l'usine possède une marque, fournir :

- Une copie du document de propriété de la marque reflétant le changement de nom de l'usine, provenant du département des marques du pays d'origine.

4. Une copie du certificat de qualité pour la société propriétaire de la marque après le changement de nom, indiquant l'application d'un système de qualité lié à la qualité du produit. Le certificat doit être délivré par un organisme reconnu (ILAC ou IAF) et en anglais.

### **Procédures**

1. Examen des Documents : Examiner les documents avant l'authentification auprès du Département d'Enregistrement des Usines (43).

2. Soumission des Documents : Soumettre les documents complets et authentifiés au Département d'Enregistrement des Usines (43) à l'aéroport du Caire.

3. Vérification du Certificat de Qualité : Envoyer le certificat de qualité au Département de la Qualité pour vérification si des produits ou des usines affiliées sont ajoutés.

4. Vérification de la Conformité du Certificat : S'assurer que le certificat de qualité répond à toutes les conditions requises.

## 5. Méthodes de Vérification :

- Méthode 1 : Vérifier par l'adresse email indiquée sur le certificat de qualité ou le code QR.
  - Méthode 2 : Vérifier auprès des organismes d'accréditation internationaux sur les forums mondiaux (IAF) ou (ILAC).
  - Méthode 3 : Si aucune base de données n'est disponible pour vérification, envoyer un email à l'organisme émetteur du certificat de qualité ou à l'usine/société.
6. Approbation : Après l'approbation du certificat de qualité, l'envoyer au comptoir 43 via le réseau interne.
7. Finalisation : L'employé désigné du Département d'Enregistrement des Usines complétera les formulaires d'ajout, traitera le paiement et délivrera le certificat de qualité à la personne autorisée.
8. Paiement et Soumission : Payer les frais et soumettre le dossier complet à l'employé désigné.
9. Délivrance : La partie concernée recevra la preuve d'enregistrement et la décision d'ajout dans un délai de quinze jours ouvrables à compter de la date de soumission, après que tous les documents aient été complétés.

## Remarques

### 1. Exigences pour le Certificat de Qualité :

- Le certificat ISO doit appliquer un système de contrôle de qualité lié au produit.
- Un organisme d'accréditation doit être mentionné sur le certificat (ILAC ou IAF).
- Le certificat doit lister les articles à enregistrer.

### 2. Ajout d'une Usine Affiliée :

- Si l'ajout concerne une usine affiliée à une société propriétaire de marque, le certificat de qualité de l'usine doit indiquer qu'elle fabrique ou produit les articles à enregistrer, ou fournir un certificat de qualité pour la société propriétaire de la marque.

### 3. Détails de la Marque :

- La marque à ajouter doit spécifier la catégorie et les produits à enregistrer selon la classification internationale des marques.

### 4. Factures d'Expédition :

- Pour l'ajout d'une usine affiliée à une société propriétaire de marque, les factures d'expédition doivent être émises au nom des centres de distribution ou de la société propriétaire de la marque enregistrée.

### 5. Enquête :

- Vous pouvez vous renseigner sur l'ajout ou la modification via le site web de la GOEIC.

#### 6. Demande de Suppression :

- Pour supprimer une usine affiliée, une marque, un centre de distribution ou des produits de la décision émise pour la société propriétaire de marque ou l'usine :

- Soumettre une demande adressée au Président de la GOEIC, imprimée sur le papier à en-tête de la société égyptienne ou du représentant autorisé avec des documents légaux, stipulant : "Nous, la société/personne autorisée par la société/usine, demandons votre approbation pour supprimer les données suivantes ..... de la décision émise pour la société/usine avec le numéro de décision ..... pour l'année ..... dans la liste numéro ..... en raison de ..... Ceci est notre déclaration."

#### 7. Suspension ou Annulation :

- En cas d'avertissement ou d'annulation, la décision originale et les ajouts effectués sont suspendus.

#### 8. Processus d'Appel :

- Soumettre un appel au Secteur des Accords et du Commerce Extérieur pour qu'il soit examiné par la Commission des Appels. L'appel sera résolu dans un délai de quinze jours à compter de la soumission, et l'appelant sera informé des raisons de non-enregistrement ou d'annulation ainsi que des mesures correctives nécessaires pour la réinscription.

